

# COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## Des coopératives forestières du Saguenay-Lac-Saint-Jean portent un message positif sur les changements du nouveau régime forestier 2013

---

Saguenay-Lac-Saint-Jean, le 11 décembre 2012.

**Ils sont unanimes : « les coopératives voient des opportunités pour prospérer dans le nouveau régime forestier : le statu quo n'est pas une option », s'exclament les directeurs généraux des coopératives forestières de Petit Paris, de Ferland et Boileau, de Girardville et Quatre temps.**

Suite aux annonces et aux discussions des dernières semaines, des coopératives forestières du Saguenay-Lac-Saint-Jean souhaitent porter un message positif sur les changements qui s'amorcent avec le nouveau régime forestier. Le modèle d'affaires change, mais les opportunités demeurent pour les passionnés de la forêt.

Les coopératives forestières démontrent les avantages du modèle coopératif : les travailleurs propriétaires voient l'importance de faire les choses différemment, tout en respectant leurs missions de maintien et de création d'emploi.

Les nouvelles alternatives et la valeur ajoutée au territoire favorisent une **foresterie intégrée et efficiente**, non pas au détriment des conditions de travail des travailleurs et des entrepreneurs forestiers, ni en augmentant le coût de la fibre livrée aux usines. Avec ces nouvelles opportunités, les coopératives sont ainsi plus compétitives sur le libre marché, tout comme pour l'exécution des travaux auprès des bénéficiaires de garantie d'approvisionnement forestier.

Les coopératives de la région se sont préparées à ce changement au cours des dernières années, notamment avec les certifications ISO 14001 et la certification pour les Pratiques de gestion des entreprises sylvicoles (PGES), elles sont bien positionnées pour relever le défi.

« En plus d'être compétitif sur le marché, notre main d'œuvre stable bénéficie de conditions de travail avantageuses » affirme Jérôme Simard, de la Coopérative forestière de Girardville.

Les coopératives sont convaincues que la réussite de ce changement repose sur la main d'œuvre spécialisée et transmettent un message positif à cet effet.

## **DES CHIFFRES IMPORTANTS**

Les quatre coopératives forestières du Saguenay-Lac-Saint-Jean regroupent près de 1 200 travailleurs membres et 65 000 000 \$ de chiffre d'affaires. Les dirigeants sont confiants que le nouveau régime forestier permettra de maintenir et d'accroître ces chiffres, sans le faire au détriment des travailleurs et des sous-traitants.

-30 -

### **Pour information :**

Jérôme Simard  
Directeur général, Coopérative forestière Girardville  
Tél. : 418-258-3451 poste 243  
Courriel : [jeromesimard@epicea.org](mailto:jeromesimard@epicea.org)

Éric Rousseau  
Directeur général, Coopérative forestière  
de Ferland et Boilleau  
Tél. : 418-676-2626 poste 25  
Courriel : [e.rousseau@coopforestierafb.com](mailto:e.rousseau@coopforestierafb.com)

Alain Paradis  
Directeur général, Coopérative forestière  
de Petit Paris  
Tél. : 418-373-2575 poste 223  
Courriel : [alain.paradis@cfpp.com](mailto:alain.paradis@cfpp.com)

Coop Quatre Temps  
Tel. : 418-272-1110  
Courriel : [info@coop4temps.com](mailto:info@coop4temps.com)

